

[Texte]

• 1600

Having said that, I want to go on to say, quite frankly, that to be talking in one sense about the success of Devco at this point is rather like rejoicing because the patient's pneumonia is cured while regretting that he has now gone and had a heart attack; the patient does not feel any better.

However, my purpose in this is not, so to speak, to console the Cape Bretoners but to point to the people that control the resources for further treatment, that our problem is not that previous effort has been wasteful or ineffective, it is simply that when the Canadian economy as a whole is working badly, Cape Breton's difficulties are multiplied. The effort that would give us real progress in favourable circumstances may not save us from disaster in bad times. And for the next few months at least, times will be very bad.

I am not going to try to pursue the intricacies of unemployment statistics which I do not claim to understand but there is no doubt about the human facts: there will be considerably more people without work in Cape Breton than three were last winter and the social consequences will be much worse because a good many have been out of work since the previous winter and are now running out of unemployment insurance benefits.

Parliament did not establish Devco to undertake make-work projects. Our job is to try to strengthen the economic base for continuing employment and it is most important that one organization, at least, should stick to that long-term view. However, we cannot wash our hands of the immediate problem which threatens deterioration of the Cape Breton work force. We therefore made suggestions to the provincial and federal authorities as to the kind of temporary work projects as well as training programs which we think would do the most good and we have offered our organization, if desired, for carrying out such projects.

For the longer term, as I think I have said to the Committee before, the main question is whether we can succeed in the effort to have a modern-scale steel plant built by a consortium of companies that would provide the market for the semifinished product. If I might quote our last annual report, if this Canstel project can be undertaken its direct and spinoff benefits will combine with the Corporation's coal and development programs to give Cape Breton a degree of economic strength and security that it has not hitherto known. If the project cannot be realized, the rest of the Corporation's efforts will be only an amelioration of adversity.

On that note, perhaps it is appropriate, Mr. Chairman, for me to turn for a moment to the notorious PRL issue, which was the main subject to the Committee's questioning when we last met, and has been, of course, before. Perhaps I should very briefly remind you of the essence of it.

Between 1969 and 1971, when the coal industry work force was being reduced, the social mechanism established, in line with the Devco statute, was early retirement. This PRL, as it was called, was set up as in effect a kind of extended unem-

[Interprétation]

Ceci dit, j'avouerai franchement que j'ai du mal à parler du succès de la Devco; c'est un peu comme si un médecin se réjouissait lorsqu'il a réussi à guérir son malade de sa pneumonie, tout en déplorant qu'il vient de subir une crise cardiaque; le malade n'est guère en meilleure santé.

Mon idée toutefois n'est pas de consoler les gens du Cap-Breton, mais de signaler à ceux qui contrôlent les ressources qu'ils n'ont pas perdu leur temps et que leurs efforts n'ont pas été vains; la conjoncture économique de tout le Canada est mauvaise, tout simplement, et les difficultés du Cap-Breton s'en trouvent multipliées. Le genre d'efforts que l'on déploie en période de prospérité ne suffira peut-être pas à nous éviter la catastrophe en période de vaches maigres. Et les temps seront durs, pour les quelques prochains mois au moins.

Je n'ai pas l'intention de me perdre dans le labyrinthe des statistiques de chômage que j'ai bien du mal à comprendre; les facteurs humains, par contre, ne font aucun doute: il y aura beaucoup beaucoup plus de chômeurs cet hiver que l'hiver dernier au Cap-Breton, et les répercussions sociales seront plus graves parce qu'une grande partie de ceux qui étaient déjà sans travail l'hiver dernier n'auront plus droit aux prestations d'assurance-chômage.

En créant la Devco, le Parlement ne lui a pas donné pour mandat de s'occuper de projets axés sur la main-d'œuvre. Notre tâche consiste à renforcer la base économique en vue d'un emploi continu, et il est important qu'il y ait au moins une organisation qui ne perde pas de vue cette perspective à long terme. Cela ne veut pas dire pour autant que nous pouvons fermer les yeux sur les problèmes actuels qui menacent la population active du Cap-Breton. Nous avons donc suggéré aux autorités provinciales et fédérales des projets temporaires et des projets de formation fort utiles, et nous avons offert notre aide, le cas échéant, pour la réalisation de ces projets.

A plus long terme, je pense vous l'avoir déjà dit à une autre occasion, la question est de savoir si nous pouvons réussir à faire planter une acierie par un consortium de sociétés qui servirait de débouchés aux produits semi-finis. Si vous me permettez de citer notre dernier rapport annuel, je vous dirai que, si le projet Canstel est lancé, les avantages directs et secondaires qui en découleront, combinés au programme de la Division des charbonnages et du développement de la Société, donneront au Cap-Breton un niveau économique et une stabilité que l'Île n'a jamais connus. Si ce projet reste à l'état de projet, tous les efforts déployés par la Société ne serviront qu'à soulager la misère existante.

Sur cette note, monsieur le président, il conviendrait peut-être que je consacre quelques instants à la question des congés de retraite anticipée qui était au centre des discussions du Comité lors de notre dernière réunion et qui l'est encore, bien entendu. Je devrais peut-être faire une brève mise au point.

De 1969 à 1971, avec la réduction du nombre d'emplois dans l'industrie des charbonnages, parallèlement au statut permettant la création de la Devco, on a mis en place un mécanisme social, la retraite anticipée. Ce CRA, comme on